



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

## Secteur de la Culture

# Dialogue avec les Délégations permanentes auprès de l'UNESCO autour de la future Stratégie à moyen-terme 2022-2029 (41 C/4)

- Volet 3 de la transformation stratégique de l'UNESCO-

15 juillet 2019

## Note d'introduction

### **Contexte**

- La prochaine Stratégie à moyen-terme couvrira une période de huit ans qui s'achèvera en 2029, et devra donc démontrer la pertinence et l'alignement du programme Culture sur l'Agenda 2030 et la façon dont il peut aider les Etats membres à atteindre les Objectifs du développement durable (ODD), qui ont intégré la culture.
- Cette réunion d'échange et de dialogue fait partie des consultations informelles initiées en 2019, comme celles menées avec les Commissions nationales en avril dernier en marge de la 206ème session du Conseil exécutif, ou lors des réunions des organes directeurs des conventions culturelles.

### **Environnement global – tendances et enjeux**

- La Stratégie à moyen-terme actuellement en vigueur conserve sa pertinence, et nombre des objectifs stratégiques qu'elle s'était fixés demeurent d'actualité. Néanmoins, l'environnement mondial a évolué, il est marqué par une instabilité croissante et pose de nombreux défis dans le domaine de la culture.
- La diversité culturelle et le pluralisme sont remis en cause, comme en témoignent les destructions intentionnelles du patrimoine, l'interdiction de certaines pratiques culturelles, les atteintes à la liberté d'expression, y compris culturelle, l'exclusion, les tensions et replis identitaires, la montée des intolérances, les discriminations ethniques, religieuses, de genre.
- Les déplacements de populations et migrations volontaires ou forcées dues aux conflits, au changement climatique et aux pressions démographiques, notamment en Afrique, rendent les sociétés de plus en plus plurielles et complexes. Les migrations soulèvent des défis d'intégration, sont perçues comme préjudiciables à la cohésion sociale, ignorant l'impact bénéfique qu'elles peuvent avoir sur les sociétés.
- Les pays en développement font face à une intensification des catastrophes naturelles dues au changement climatique, et les cultures et les économies sont durement impactées, en particulier les Petits Etats Insulaires en Développement.
- Le monde s'urbanise rapidement, et les villes doivent répondre aux défis de la pauvreté persistante, des inégalités croissantes, de l'absence d'horizon professionnel chez les jeunes, de l'exclusion. Ce phénomène est particulièrement aigu en Afrique.
- La révolution numérique et ses conséquences sur la circulation des idées et le partage des

savoirs bouleverse les sociétés. L'intelligence artificielle doit permettre un accès équitable et universel à la culture, y compris en assurant l'égalité homme-femme.

### ***Quelques pistes de réflexion***

- Les évaluations de l'action normative ont conclu que l'UNESCO possède un avantage comparatif significatif au niveau normatif et opérationnel grâce aux conventions culturelles, qui lui permettent de servir d'instance de référence et de concertation au niveau mondial dans le domaine de la culture.
- Plus récemment, l'évaluation du MOPAN a noté que « les travaux normatifs de l'UNESCO relevant de son champ de mission visent à contribuer à faire évoluer les politiques au niveau national comme international », que « les interventions au niveau des pays sont en phase avec les priorités nationales et régionales », et que « l'attachement à renforcer les capacités humaines et institutionnelles est manifeste ».
- Partant de ces constats et des ODD, les Etats membres sont invités à s'interroger sur le rôle qu'ils souhaitent confier à l'UNESCO dans le domaine de la culture – aux conventions, aux programmes et outils qui leurs sont associés, et par des approches interdisciplinaires à même de mieux répondre à l'Agenda 2030. Les principaux axes de réflexions sont :
  1. Comment mieux appuyer l'élaboration de politiques publiques et renforcer les capacités humaines et institutionnelles pour leur mise en œuvre au niveau national tout en assurant leur suivi au niveau global, en tant que fonction centrale de l'UNESCO (ODD 2, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 13, 14, 15, 16) ?
  2. Sur quels programmes s'appuyer pour assurer, en tant qu'impératif éthique et fondement de la mission de l'UNESCO, la valorisation de la diversité culturelle et du pluralisme, la défense de l'inclusion, de l'accès à la culture, au patrimoine, aux savoirs, y compris traditionnels, avec le Secteur de l'éducation (ODD 4, 11, 16) ?
  3. Quels leviers utiliser pour promouvoir les droits de la personne et défendre les libertés fondamentales et l'égalité des genres, qui sont au cœur de l'Agenda 2030, dont l'accès à la culture, y compris sous la forme numérique, le droit à participer à la vie culturelle, et la liberté d'expression avec le Secteur de la communication (ODD 5, 16) ?
  4. Quelle place donner à la protection des ressources culturelles et naturelles et à la résilience face aux catastrophes naturelles et au changement climatique, en particulier dans les Petits Etats Insulaires en Développement et en Afrique, notamment avec le Secteur des sciences (ODD 13, 14, 15) ?
  5. Comment tirer profit de l'innovation, du développement de l'économie créative et du numérique, notamment dans les villes, pour lutter contre l'exclusion, la pauvreté, les inégalités - y compris entre les genres (ODD 5, 8, 10, 11, 17) ?